

L'influence des ESR sur la structure de l'emploi agricole européen

- *Recenser les situations nationales*
- *Fournir les informations*

En 2000 - 2001, la Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques, Agricoles, Ruraux et Forestiers (CEETAR) a conduit une enquête pour mieux visualiser le poids économique et social croissant du secteur des Entreprises de Travaux Techniques, Agricoles, Ruraux et Forestiers (ETARF) dans l'Union européenne,

Les ETARF sont de plus en plus considérées comme des prestataires de services, spécialisés en conseils et travaux pour une clientèle privée ou publique, agricole, rurale ou forestière.

De manière générale, les services agricoles regroupent deux grandes catégories d'activités grande variabilité selon la structure et l'évolution de l'agriculture dans les Etats membres.:

- **les services aux cultures (ou productions végétales et forestières)**, tels la préparation des terres (labours, épandages, semis), la protection des cultures (traitements phytosanitaires), la récolte, l'exploitation de systèmes d'irrigation, etc. ;
- **les services à l'élevage**, comme la mise en pension des animaux, l'insémination artificielle, le contrôle laitier, le contrôle de performance.

Les ETARF sont, dans une large mesure, issues du processus historique de diversification des exploitations agricoles. Elles ont également bénéficié d'un essor important suite à la mécanisation à l'arrivée de machines agricoles toujours plus performantes.

Les principaux traits saillants :

Une approche professionnelle spécifique

Dans les dix pays sondés entre juin 2000 et mars 2001 (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suède, Royaume-Uni) :

- La période la plus intense de création des entreprises se situe dans les années 1970, pour près des 2/3 de l'échantillon ;
- Aux **Pays-Bas** et au **Danemark**, entre 30 % et 37,5 % des entreprises ont été instaurées avant 1950, contre seulement 4 % en **Allemagne** ;
- En **Irlande** et en **Allemagne**, 20 % des entreprises ont été créées au cours des années 1950 ;
- Le **Portugal** affiche un record de création d'entreprises (67 %) dans les années 1980.
- Plus de 60 % des ETARF au **Royaume-Uni** et 76 % en **Italie** sont artisanales (1-5 travailleurs), contre seulement 13 % aux **Pays-Bas** et 18 % en **France** ;
- En **France** et au **Portugal**, les entreprises de grande taille (plus de 10 travailleurs) sont les plus présentes (67 et 59 %)

- Les entreprises de taille intermédiaire (6-10 travailleurs) se situent plutôt en **Belgique** (58%), aux **Pays-Bas** (50 %) et en **Allemagne** (44 %).

La majorité des ETARF interviennent dans les travaux agricoles classiques

- 90 % des entrepreneurs interrogés ont les agriculteurs comme clientèle principale ;

Conclusions et perspectives

L'étude menée montre la difficulté à élaborer des données homogènes et comparables pour ce secteur.. Elle souligne également l'insuffisante attention portée par les services gouvernementaux et statistiques au secteur des ETARF. La qualité des informations au niveau des États membres est très variable et dénote un retard d'actualisation.